

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare :

1. Avoir été contrôlé(e) par mon ophtalmologiste ou mon orthoptiste ou mon opticien qui a constaté une acuité visuelle à 10/10, avec ou sans correction.
2. Savoir que la SUPRAVISION décrit une perception visuelle supérieure à 10/10 d'acuité visuelle.
3. Avoir reçu une explication détaillée de la nature du Programme RevitalVision® (« Le Traitement ») et avoir été clairement informé(e) que ce traitement permet d'améliorer l'acuité visuelle **et la vision des contrastes**.
4. Etre informé(e) que le Traitement comprend 30 sessions d'exercices, d'environ 30 minutes chacune (environ 3 sessions par semaine) et que le traitement est réalisable via un ordinateur, utilisant un logiciel spécifique conçu pour cela, et que des tests toutes les 10 séances permettront de contrôler les résultats.
5. Avoir compris que le Traitement n'est pas défini pour corriger l'anatomie de l'œil et/ou autres pathologies de l'œil, et que le Traitement avec cette méthode ne prévient pas la détérioration de la vision qui peut être due à différents facteurs physiologiques ou pathologiques sans rapport avec le traitement.
6. Avoir été informé(e) que, bien que rare, un tel Traitement peut causer des effets secondaires différents tels que mal de tête, vertige, et sécheresse de l'œil.
7. Avoir été mis(e) au courant que le traitement n'est pas recommandé pour les patients épileptiques ou pour ceux souffrant de migraines chroniques, ou de trouble de l'attention non traité, ou ceux ayant une vue non stable. J'affirme ne souffrir d'aucune de ces conditions. Je sais que si les informations sont incorrectes en totalité ou en partie, VO.I.S., le centre d'ophtalmologie, l'optométriste ou l'ophtalmologiste sera exempt de n'importe quelle responsabilité quelle qu'elle soit, y compris des résultats de traitement, et/ou de dommages encourus en conséquence.
8. Avoir parfaitement compris que, en accord avec RevitalVision LLC, environ 85% des patients utilisant le programme RevitalVision® peuvent améliorer leur vue de 1 ligne en moyenne sur une échelle d'acuité visuelle ETDRS / SNELEN / LogMar et leur vision des contrastes de 100%.
9. Avoir été clairement mis(e) au courant que si, alors que le protocole de traitement a été consciencieusement suivi, aucune amélioration d'au moins 0,5 ligne (selon l'échelle d'acuité visuelle ETDRS / SNELEN / LogMar) n'est obtenue au bout de la moitié du traitement (15 sessions), et que je décide d'arrêter le traitement à ce moment-là, je serai remboursé(e).
10. Avoir été informé(e) que si je continue le traitement au-delà des 15 premières sessions, il n'y aura aucun remboursement possible par la suite.
11. Avoir été avisé(e) que le coût du Traitement est de 980 € TTC. Un reçu est délivré lors du règlement de la facture. J'ai été informé(e) qu'à ce jour, aucune prise en charge par la Sécurité Sociale ou les Mutuelles n'est possible : ce coût est donc à mon entière charge.
13. Avoir été prévenu(e) que le Traitement dépend, entre autre chose, de la réalisation de toutes les sessions et des examens dans l'ordre exigé, et que je ne ferai pas une pause de plus de 1 semaine durant le traitement.
14. Avoir été notifié(e) que je devrai continuer à faire les exercices indépendamment à la maison sur un ordinateur PC fixe ou ordinateur PC portable grâce à une connexion Internet (les deux n'étant pas inclus dans le prix du logiciel, et leur coût étant à ma charge), avoir un mot de passe ou d'autres moyens qui me permettraient l'accès aussi bien à un programme de Traitement qu'à un support technique et avoir été informé(e) de comment utiliser le logiciel à la maison.
15. Avoir été averti(e) que mes données communiquées seront stockées sur l'espace du serveur auquel l'équipe RevitalVision peut avoir accès.

NOM \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_